



## **ATELIER du lundi n°39 : Planification des actions de l'AFAUP pour les aquaponistes**

Le 25 avril 2022, 6 personnes en ligne.

Olympe AGBANGLO	Régie de Quartiers d'Angers
Laurent Queffelec	ferme aquaponique du cotentin
Guillaume Pelet	Nutreets
Guillaume Beucher	Echologia - Aquaponia
Marie Fiers	AFAUP
Anne-Cécile Daniel-Hacker	AFAUP

La FFDA a changé de conseil d'administration.

Président - Laurent Queffelec - Ferme aquaponique du Cotentin

Vice-président - Guillaume Beucher - Echologia - Aquaponia

Trésorier : Stéphane Delobel

Secrétaire -Guillaume Pelet - Nutreets

Administrateurs:

Gregory Biton - Aquaponie.net

Guillaume Schlur - Ferme Aquaponique De l'Abbaye

Richard Dittmer - Fish'n'Vegs

Pierre Harlaut - Aquaponie France

Jean -Baptiste Ragot - Bioponi

Il y a au moins 5 adhérents qui sont à la fois à l'AFAUP et à la FFDA

Quelle répartition des rôles entre la FFDA et l'AFAUP ?

<b>FFDA</b>	<b>AFAUP</b>
Connaissance technique	Aménagement du territoire en milieu urbain, urbanisation
Législation pisciculture	Mise en réseau avec d'autres producteurs, d'autres techniques de culture <ul style="list-style-type: none"><li>- pleine terre</li><li>- hydroponie</li><li>- lombricompostage</li></ul>
Projets aquaponiques à vocation pédagogique (avec animateur) et à vocation commerciale	Projets multi-activités, multi-techniques Organisation du travail (RH, planification des tâches, communication)
	Relations avec les collectivités locales

Thématiques à aborder par la FFDA :

- rédaction d'un cahier des charges / guide de bonnes pratiques techniques et réglementaires (HACCP, normes sanitaires, etc), en partenariat avec l'ITAVI
- Beaucoup de question réglementaires / sanitaires
  - Obtention d'un agrément zoosanitaire pour tous les producteurs aquaponiques
  - Déclaration dans les labos de transformation
  - Utilisation des effluents d'élevage pour la production horticole. Zone grise réglementairement. Faut-il contrôler la qualité bactériologique de l'eau des systèmes ?
  - Rinçage ou non des produits à l'eau de ville avant commercialisation. Produits de 4e gamme.

Pas de conseils ou de mise en relation avec des fournisseurs de matériel car certains adhérents de la FFDA sont eux-mêmes fournisseurs donc il existe un risque de conflit d'intérêt.

Commercialisation : les ventes sont très locales en général donc pas besoin de mutualisation des ventes (ex: plateforme de vente). Les questions d'emballage et d'étiquetage sont liées aux questions sanitaires et seront traitées dans le guide de bonnes pratiques.

Thématiques à aborder par l'AFAUP :

- Réglementation de l'installation d'élevages piscicoles en milieu urbain

Il y a deux courants de pensées au sein des aquaponistes. Certains pensent qu'il vaut mieux s'accommoder du flou réglementaire sans trop se faire remarquer et attendre le plus longtemps possible que la réglementation évolue. D'autres pensent qu'il faut travailler le sujet de la réglementation avant d'entamer les discussions avec les organismes de contrôle sanitaire afin d'asseoir la légitimité du secteur.

Comment faire face à la charge de travail de la FFDA ? Financement, embauches, temps de travail ?

Pour l'instant la FFDA a très peu de moyens financiers et humains. Tous les membres sont bénévoles. La FFDA compte sur l'AFAUP pour animer le réseau en attendant que la FFDA ait plus de moyens.

Nous organiserons un prochain atelier à l'automne 2022 et nous aborderons une ou deux thématiques avec des témoignages.